

Montarnaud
 Mairie de Montarnaud
 80 Avenue Gilbert Sénéas
 34370 Montarnaud
 Tél : 04.87.55.40.84

Commune de Montarnaud
Plan local d'urbanisme (PLU)
 9ème modification
Zonage et réservations - Commune
 Echelle : 1/10000ème

Chargé d'étude :
Atelier SILVENT
 Architecte Urbaniste
 59 Rue François Couperin
 34000 Montpellier
 Tél/Fax : 04.99.54.66.92
 Email : gsilvent@wanadoo.fr

Brigitte LAFOURCADE
 Consultante Urbanisme O.P.C.U.
 34230 Saint-Hippolyte de Trièves
 Tél : 06 76 08 87 24 - E-mail :
 brigittelafourcade@gmail.com

Catégorie numérique libellée :
 source DGFPC 2014 - 2015

Système de coordonnées :
 RGF93 Projection Lambert 93

Anciens contours de :
SPI GRAPHIC
 Société de services
 Plans Numériques
 Tél : 04 67 12 04 03
 Site : www.spi-graphic.fr
 Email :
 spi@spi-graphic.fr

VERDI
 VERDI Méditerranée
 31 Ter chemin de Brunet
 33000 Albi-Montredon
 Tél : 04.42.22.30.61

30 juillet 2021

Approuvé par D.C.M. du 3 juillet 2008
 1ère modification approuvée par DCM du 8 décembre 2009
 2ème modification approuvée par DCM du 8 décembre 2009
 3ème modification simplifiée approuvée par DCM du 8 décembre 2009
 4ème modification simplifiée approuvée par DCM du 20 novembre 2010
 5ème modification simplifiée approuvée par DCM du 27 février 2011
 6ème révision simplifiée approuvée par DCM du 22 mai 2012
 7ème modification approuvée par DCM du 21 août 2012
 8ème modification approuvée par DCM du 14 juin 2016

Ref : mta163plu14es_01p
 8 juin 2018

LEGENDE
 PRESCRIPTIONS EDICTEES PAR LE P.L.U.

- Limite de zone et de secteur.
- Espace boisé classé à conserver ou à créer.
- Ouvrage public, installation d'intérêt général.
- Voie ou passage public à créer.
- Voie publique à élargir.
- Zone de protection autour de la station d'épuration et des bassins de lagunage.
- P.A.R. Plan d'aménagement d'ensemble.
- ZAD.
- ZAC.
- Périmètre de protection espace boisé protégé morcellement interdit DCM du 3 juin 1989.
- Section de route ou la création d'accès nouveaux particuliers est interdite.
- Voie bruyante. (AP du 30 mai 1996).
- Sentier de randonnée pédestre.
- R- Zone inondable rouge.
- RU- Zone inondable bleue urbanisée. Report indicatif, se référer au dossier du PPRI du Haut bassin de la Mosson approuvé par A.P. du 09/04/2004 modifié le 19/12/2011.
- BU- Zone inondable bleue naturelle.

